



Devenue virale sur les "Réseaux Sorciers" une correspondance du Secrétaire Général de la Présidence de la République Ferdinand Ngoh Ngoh SG/PR, répercutant au ministre des Finances Louis Paul Motaze, l'ordre du Chef de l'Etat S.E Paul Biya de faciliter la tenue d'un audit qu'effectuera les services du Contrôle supérieur de l'Etat autour de la gestion financière du covid-19, a rapidement été subvertie par les ennemis de la République, en moteur d'un conflit fantasmé entre le Ministre de la Santé et le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

On connaissait l'hostilité d'une certaine presse pour le pouvoir de Yaoundé. On ne s'en émeut guère, en règle générale, même lorsque cette hostilité se manifeste par une lecture très partielle, voire partielle de l'actualité du Cameroun, ou par des jugements à l'emporte-pièce sur nos dirigeants et leur capacité à manager les défis, les espoirs, les crises, les fractures. Après tout, au Cameroun la presse est libre... On peut considérer que la presse a le droit de porter un regard singulier sur les évolutions du pays, un regard nourri de ses propres préjugés et poncifs, tributaire d'une grille de lecture à contre-poil, qui préférera toujours décrire un Cameroun fantasmé plutôt que le Cameroun concret. Le Cameroun réel, celui que nous vivons, celui que nous sommes. Ainsi, lorsqu'à renfort médiatique avec diffusion virale sur les réseaux sociaux des soi-disant "lanceurs d'alerte" annonce : " remaniement ministériel: comment Ngoh Ngoh veut finir avec Manaouda Malachie" ou encore "Sérail ; Guerre ouverte entre Malachie Manaouda et Ngoh Ngoh", on ne peut que sortir de sa réserve. Car sous le prétexte, d'une sémiotique de l'influence grandissante du Secrétaire Général de la Présidence de la République, qui trouverait terreau fertile dans l'application d'une instruction présidentielle,

demandant au Ministre des Finances la facilitation des conditions de tenue d'un Audit du Contrôle Supérieur de l'Etat (Consupe) sur la gestion financière du Covid-19, nos confrères se targuent en réalité un présumé "Conflit entre collaborateurs du Chef de l'Etat. Une espèce de guerre liée à une certaine insubordination du Minsanté qui, selon eux se serait affranchi du joug du Ministre/Sgprc. Ce qui n'est que pure chimère au regard de la réalité.

Il n'y a aucun conflit entre Ferdinand Ngoh Ngoh et Malachie Manaouda, n'en déplaise aux détracteurs du Cameroun.

Le prétexte imparfait

Dans une correspondance adressée le 15 décembre 2020 au ministre des Finances, Ferdinand Ngoh Ngoh, instruisant d'ordre du Président de la République : « J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir débloquer et mettre à la disposition du Ministre délégué à la Présidence de la République Chargé du Contrôle supérieur de l'Etat, une dotation de 32 555 000 (trente-deux millions cinq cent cinquante-cinq milles, ndlr) FCFA destiné à la couverture des frais relatifs à la mission portée en objet » mentionne-t-il. Objet de la correspondance : « Mission spéciale d'audit des fonds relatifs à la lutte contre le Covid-19 » peut-on lire. Il n'en fallait pas plus pour enflammer la toile. Expression d'une volonté manifeste de voir s'écharper deux piliers du sérail, la nauséuse cabale présumant d'un conflit entre le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République et le Ministre de l'Etat a trouvé terreau favorable dans une instruction du Président de la République.

Ce qu'il faut savoir

L'audit des Fonds Covid n'est pas une invention du Ministre d'Etat/SGPRC encore moins un exutoire pour le Minsanté. Le Minsanté savait par avance que sa gestion serait auditée. Plus loin il ne devrait même pas en rougir car fort de la logique de transparence qu'il a institué en restituant de façon systématique le bilan de la gestion financière du Covid-19, il serait facile pour lui de s'ouvrir à cette audit. Une étape qui avait été prévue par un décret primo-ministériel lors de la mise en service du Fonds Spécial du Chef de l'Etat destiné à la coordination de la riposte financière. Le texte du 22 juillet 2020 fixant la répartition de la dotation dudit fonds (180 milliards de FCFA), en son article 5, alinéa 3, attribue l'audit sur l'utilisation des ressources du Fonds à la Chambre des comptes de la cour suprême, lequel sera présenté devant le parlement. Cette décision dès son annonce avait déjà fait l'objet de vives contestations de la part de Mbah Acha née Fomundam Rose Ngwari. La ministre déléguée à la présidence de la République en charge du Contrôle supérieur de l'Etat estimait alors que la décision du patron du gouvernement était « de nature à constituer une atteinte grave aux principes régissant le contrôle des ressources publiques ». Il est important de souligner ici que la correspondance de la présidence de la République dégrève drastiquement le coût de l'opération d'audit pour lequel le texte de Joseph Dion Ngute avait affecté un budget de 2 milliards de FCFA. Un montant qui a finalement été ramené par le SGPR à 32,5 millions de FCFA.

En réalité, le but n'est pas ici de démentir le ramassis d'affirmations présentés comme des « faits », mais outrageusement grossis et déformés. Il faudrait alors une véritable contre-enquête, que nous n'avons pas le loisir de mener en un laps de temps si court. Le propos est de s'interroger sur les conclusions hâtives qu'ils en tirent.

Source : L'Elite du Lundi 28 Décembre 2020 -N°058